

## 2. LA TRADUCTION ET LA THÉORIE DE L'AGIR

Nous commencerons par étudier quelques exemples de communication actionnelle.

- A. Une famille est assise à table en train de prendre le petit déjeuner. Le jeune Alexandre, 2 ans, très agité s'exclame, en montrant du doigt son père qui est en train de mâcher son pain grillé : « Papa, mmmmm, ZZZZZzzzzzz ! ». Le père demande alors à sa femme : « Qu'est-ce qu'il dit ? » et la mère de répondre : « Tu viens d'avaler une mouche ! »
- B. Une jeune Portugaise cherche du travail en Allemagne. Elle demande à M. T, traducteur professionnel, de traduire en allemand ses bulletins de notes à l'intention d'un employeur potentiel. M. T traduit de manière littérale, rendant « 14 *valores* » par « 14 *Werte* », avec une note de traducteur pour expliquer que, dans le système d'évaluation portugais, la note maximale est 20 et qu'une note de 10 équivaut à un échec (exemple adapté de Vermeer 1989 a : 43).
- C. Lors de la session de clôture d'une conférence, le président s'exprime ainsi, en français : « Nous vous remercions, M. Dubois, pour votre communication et pour votre invitation à Grenoble. Maintenant, M. Kao, vous avez la parole ». L'interprète allemand, en simultanée, traduit cette intervention comme suit : « *Vielen Dank, Herr Dubois, für diese Erklärung und für die Einladung nach Grenoble. Als nächstes zu Wort gemeldet ist: Herr Professor Kao* ». À noter que le représentant d'une association d'entrepreneurs français est désigné par « Herr Dubois », tandis que M. Kao, de l'université de Toronto, se voit appeler « Herr Professor Kao » (exemple adapté de Pöchhacker 1995 : 42 *sqq.*).
- D. Mlle Dupont est traductrice professionnelle et habite en Espagne. Sa langue maternelle est le français, mais avant de s'établir en

Espagne elle avait vécu de nombreuses années au Maroc. Un jour, un certain señor Fulano lui demande conseil. Il doit écrire une lettre d'affaires à une société marocaine, mais il ne parle pas le français. Il a rédigé sa lettre en espagnol. Il demande alors à Mlle Dupont de la lui traduire en français. Celle-ci note le nom et l'adresse du señor Fulano et de l'entreprise marocaine. Elle demande au señor Fulano du papier à lettres à en-tête. Ils s'accordent quant à la date limite, le montant à payer, etc. (exemple adapté de Vermeer 1989 a : 38).

- E. Un touriste allemand à Paris, cherchant son chemin dans la rue, demande à une dame : « *Entschuldigen Sie bitte, können Sie mir sagen, wo der Eiffelturm ist?* » Ne comprenant pas l'allemand, la dame hausse les épaules. Un autre passant qui, lui, comprend l'allemand, vient à son secours : « Le monsieur vous demande comment se rendre à la tour Eiffel. Je vais lui expliquer le chemin ». Se retournant vers le touriste, le passant lui explique en allemand quel bus prendre et où descendre. L'Allemand remercie le passant, disant « *danke* » à celui-ci et « merci » à la dame, avant de s'en aller dans la bonne direction.

Chacun de ces exemples illustre une situation dans laquelle des personnes n'arrivent pas à communiquer pour des raisons linguistiques. La communication est rendue possible grâce à un intermédiaire. Dans tous les exemples, sauf dans A, les participants appartiennent à des cultures ou communautés linguistiques différentes ; aussi appellerons-nous cet intermédiaire un « traducteur » ou un « interprète ». Dans les exemples B, C et D, les intermédiaires sont des professionnels ; dans l'exemple E, l'intermédiaire est un interprète sans formation professionnelle, un traducteur « naturel ».

Nous examinerons ci-après les formes de communication interlinguistique et interculturelle, ainsi que les acteurs qui y prennent part et les situations dans lesquelles cette communication interculturelle intervient.

### **La traduction comme interaction traductionnelle**

Les situations de communication sont effectivement le théâtre d'interactions entre personnes. La communication est donc une interaction interpersonnelle et, en tant que telle, n'est autre qu'un type d'action. Voilà pourquoi la théorie de l'agir est susceptible d'apporter une explication de certains aspects de l'acte traductionnel (cf. Holz-Mänttari 1984, Vermeer 1986 a, Nord 1988 a, Ammann 1989 c).

Agir, c'est réaliser une action, soit « le fait de causer, ou d'empêcher, de manière intentionnelle, un changement dans le monde réel (dans la nature) » (von Wright 1968 : 38). L'action peut par conséquent être définie comme un acte intentionnel qui provoque « un changement ou une transition d'un état à

un autre » (voir von Wright 1963 : 28). Si cette théorie de l'agir est généralisée pour inclure les situations comprenant deux acteurs ou plus, elle peut devenir une théorie de l'*interaction*.

L'interaction humaine peut être décrite comme le changement intentionnel d'une situation impliquant deux personnes ou acteurs, ou plus. Une interaction est normalement qualifiée de communicationnelle quand elle a lieu au moyen de signes produits intentionnellement par un acteur qui sera généralement décrit comme « l'émetteur », et adressés à l'intention d'un destinataire ou d'un récepteur (nous distinguerons ces deux termes plus loin).

Les interactions communicationnelles interviennent dans des situations déterminées dans le temps et dans l'espace. Cela implique que toute situation est dotée de dimensions tant historiques que culturelles qui conditionnent le comportement verbal et non-verbal des acteurs, leurs connaissances préalables, leurs attentes à l'égard l'un de l'autre, leur capacité d'évaluer une situation et le point de vue de chacun non seulement sur l'autre, mais aussi sur le monde réel.

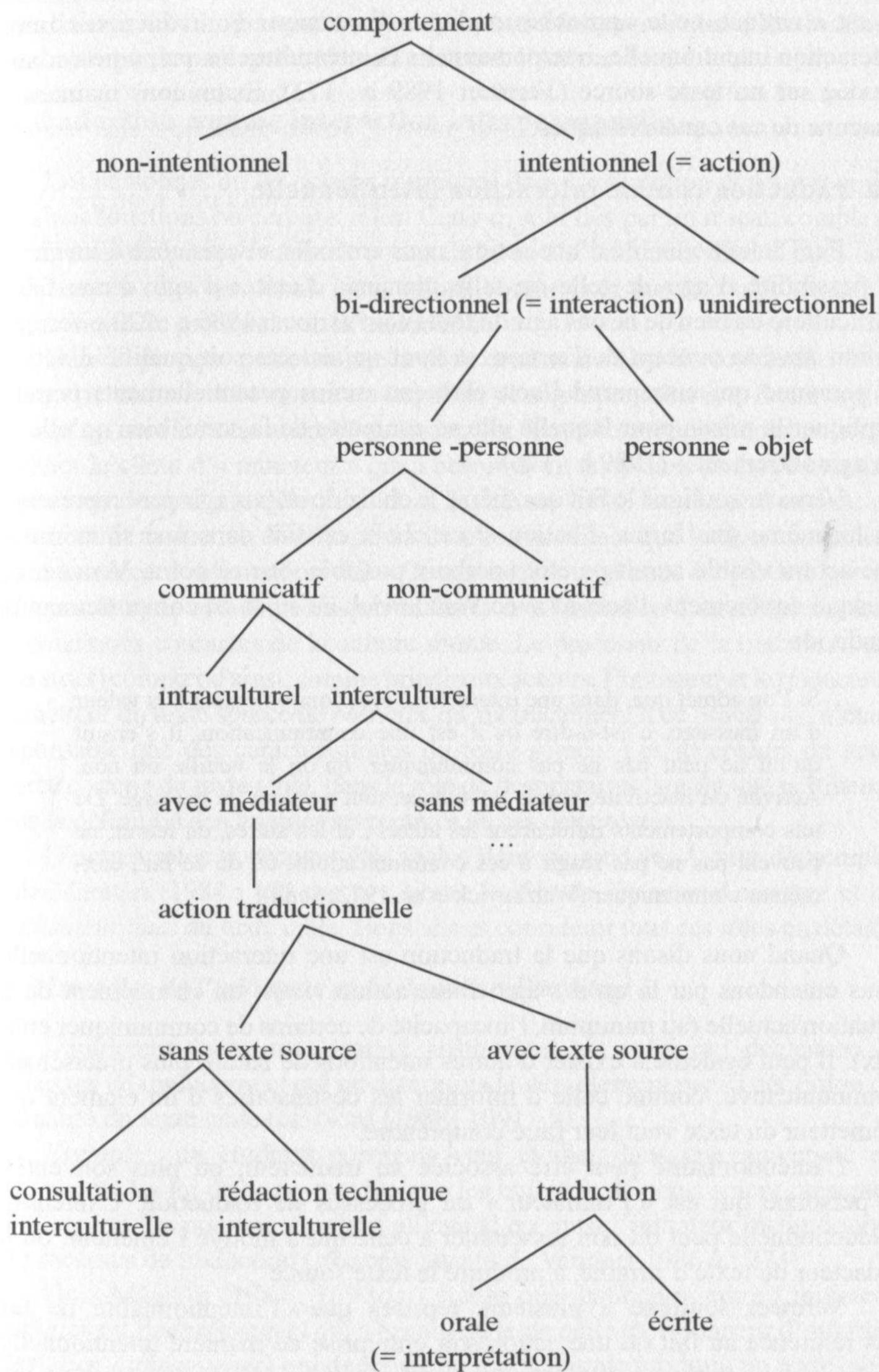
Au sein d'une communauté culturelle donnée, les situations de l'émetteur et du destinataire se ressemblent suffisamment pour permettre une communication (sauf dans certains cas particuliers comme celui de l'exemple A ci-dessus). Quand l'émetteur et le destinataire appartiennent à deux cultures différentes, les situations risquent de devenir tellement disparates qu'il faille un intermédiaire pour leur permettre de communiquer dans le temps et dans l'espace.

Les traducteurs facilitent la communication entre les membres de communautés culturelles différentes. Ils comblent ainsi le fossé entre les situations où les différences dans le comportement verbal et non-verbal, les attentes, les connaissances préalables et les visions du monde sont telles qu'il n'existe pas assez de points en commun pour permettre à l'émetteur et au destinataire de communiquer effectivement entre eux sans aide. Comme nous venons de le constater dans l'exemple E, où le passant est venu en aide au touriste allemand, le rôle médiateur du traducteur n'implique pas toujours l'acte de traduire proprement dit. En effet, les traducteurs font beaucoup plus que la simple traduction des textes, et ceci très régulièrement. Dans l'exemple D, Mlle Dupont aurait pu conseiller au señor Fulano de faire traduire sa lettre en arabe par son collègue, M. Abdullah, qui habite tout près. Grâce à son séjour au Maroc, elle a compris que, dans les petites entreprises comme celle que veut contacter señor Fulano, on ne parle pas toujours un très bon français. Elle lui conseille alors d'adapter son annonce. Par un tel conseil, elle agit en tant que traductrice même si elle ne traduit aucun texte. Pour tenir compte de cette différence, nous faisons une distinction entre l'action traductionnelle (toutes les activités réalisées par les traducteurs) et la traduction (ce qu'ils font lorsqu'ils traduisent des textes).

La traduction au sens étroit du terme implique toujours un texte source quelconque, tandis que l'action traductionnelle peut comprendre le fait de donner des conseils, et peut-être même des *avertissements* contre les conséquences de l'acte communicationnel tel qu'il est prévu. L'action traductionnelle peut être entreprise par un conseiller culturel (Ammann 1990, Löwe 1989 : 105 *sqq.*) ; elle pourrait également comprendre le travail interculturel d'un rédacteur technique (Ammann, Vermeer 1990 : 27) comme dans la situation suivante :

*Exemple* : un traducteur reçoit un mode d'emploi en anglais, truffé de fautes et d'impropriétés. On lui demande de le traduire en français. Au lieu de traduire le texte défectueux, le traducteur demande à un ingénieur de lui expliquer comment fonctionne l'appareil. Il rédige par la suite le mode d'emploi en français (cf. Nord [1988] 1991 : 27).

Le tableau 1 réunit toutes ces considérations empiriques pour démontrer les liens entre les concepts de l'agir, de l'interaction, de l'action traductionnelle et de la traduction. Ce réseau conceptuel devrait servir à expliquer les aspects les plus importants de la traduction en tant qu'interaction.



**Tableau 1. La traduction en tant que forme de communication interculturelle réalisée par un médiateur**

Il est clair que cette approche implique d'envisager la traduction comme interaction intentionnelle, interpersonnelle et interculturelle, en partie verbale, fondée sur un texte source (Vermeer 1989 b : 173). Examinons maintenant chacune de ces caractéristiques.

### La traduction comme interaction intentionnelle

Par l'intentionnalité d'une action, nous entendons l'existence d'un choix, la possibilité d'agir de telle ou telle manière, d'éviter d'agir d'une façon particulière ou bien de ne pas agir du tout (voir Vermeer 1986 a : 220). Vermeer définit ainsi le concept de l'action : « Pour qu'un acte soit qualifié d'action, la personne qui entreprend l'acte doit (au moins potentiellement) pouvoir expliquer la raison pour laquelle elle se comporte de la sorte, bien qu'elle ait pu agir autrement » (1989 b : 176).

Vermeer souligne le fait que même le choix de ne pas agir peut représenter en lui-même une forme d'action si ce choix est fait dans une situation où une action visible aurait pu être un choix possible. Sur ce point, Vermeer est presque entièrement d'accord avec Watzlawick au sujet du comportement de l'individu :

Si l'on admet que, dans une interaction, tout comportement a la valeur d'un message, c'est-à-dire qu'il est une communication, il s'ensuit qu'on ne peut pas ne pas communiquer, qu'on le veuille ou non. Activité ou inactivité, parole ou silence, tout a valeur de message. De tels comportements influencent les autres ; et les autres, en retour, ne peuvent pas ne pas réagir à ces communications, et, de ce fait, eux-mêmes communiquer (Watzlawick et al. 1972, Seuil).

Quand nous disons que la traduction est une interaction intentionnelle, nous entendons par là qu'il s'agit d'une action *visant* un changement de la situation actuelle (au minimum, l'incapacité de certains de communiquer entre eux). Il peut également exister d'autres intentions de nature plus précisément communicative, comme celle d'informer les destinataires d'un élément que l'émetteur du texte veut leur faire comprendre.

L'intentionnalité peut être associée au traducteur, ou plus souvent, à la personne qui est « l'initiateur » du processus de traduction. L'intention traductionnelle peut ou non ressembler à celle qui a motivé l'émetteur, ou le rédacteur du texte d'origine, à produire le texte source.

Vermeer souligne à plusieurs reprises que « l'intentionnalité ne fait pas référence au fait qu'une action soit entreprise de manière intentionnelle, seulement au fait que celle-ci soit perçue ou interprétée par les participants ou par les observateurs comme étant intentionnelle » (1986 a : 220, 1990 : 51 *sqq.*). Il va sans dire, comme le remarque Ammann (1989 c : 31), que de

telles interprétations peuvent en effet être tout à fait autres que celles voulues et prévues par la personne qui avait entrepris l'action.

### La traduction comme interaction interpersonnelle

Les personnes ou les acteurs impliqués dans l'interaction doivent remplir certaines fonctions ou certains rôles. Ceux-ci sont liés par un réseau complexe de relations réciproques. Afin de comprendre ce réseau fonctionnel, il nous faut analyser ces rôles en détail. Nous allons commencer par une représentation schématique du processus de la traduction.

Dans la pratique professionnelle de la communication interculturelle, il est rare que le traducteur commence à travailler de sa propre initiative. Il arrive plus souvent qu'un client fasse appel au traducteur. Dans ce contexte, nous pouvons qualifier le client d'« initiateur » qui a besoin d'un texte dans un but déterminé et pour un destinataire déterminé dans la culture cible. Le client demande au traducteur la traduction d'un texte ou d'autres matériels que le client considère comme source d'information utile. Ce matériel source aura été produit par un rédacteur de texte et/ou transmis par un émetteur à l'intention d'un récepteur, dans les conditions courantes de la culture source. Le processus de la traduction (au sens strict) comprend ainsi, comme principaux acteurs, l'initiateur et le traducteur. L'émetteur du texte source ne participe qu'indirectement à ce processus, n'étant responsable que des caractéristiques du texte source. Les récepteurs du texte source comme du texte cible, dans le rôle de destinataires, auront une pertinence dans la définition des finalités respectives de ces deux textes.

D'autres rôles pourraient être inclus dans ce modèle. À titre d'exemple, Holz-Mänttari (1984 : 109 *sqq.*), y ajoute le rôle du *donneur d'ouvrage* et de *l'utilisateur final* du texte cible. Nous allons considérer tous ces rôles en détail.

#### *Les rôles de l'initiateur et du donneur d'ouvrage*

L'initiateur (personne, groupe, institution) est celui qui déclenche le processus de traduction et qui en détermine le déroulement par sa définition de la finalité du texte cible (cf. Nord [1988] 1991 : 8).

*Exemple* : un étudiant portugais veut étudier dans une université en Allemagne. La loi de ce pays exige que les bulletins de notes soient présentés en allemand. Le pouvoir législatif allemand est ainsi l'initiateur institutionnel du processus de traduction (exemple adapté de Vermeer 1986 a : 274).

Holz-Mänttari (1984 : 109 *sqq.*) établit une distinction entre l'initiateur (*Initiator* ou *Bedarfsträger*) qui a besoin du texte cible et le donneur d'ouvrage (*Besteller, Auftraggeber*) qui demande au traducteur de produire un texte cible pour une finalité et un destinataire déterminés (voir aussi sur ce point, Vermeer 1986 a : 274). Le donneur d'ouvrage peut influencer la production même du texte cible, par exemple en exigeant une mise en page ou une terminologie données.

Le rôle de l'initiateur peut être assumé par n'importe lequel des acteurs de l'interaction traductionnelle. Le rédacteur du texte source, le récepteur potentiel du texte cible ou bien le donneur d'ouvrage peuvent tous vouloir faire traduire le texte source pour des raisons et pour des finalités différentes.

### *Le rôle du traducteur*

Le rôle du traducteur est d'une importance capitale dans le processus de traduction. Le traducteur est évidemment l'expert de l'action traductionnelle qui devrait être responsable de l'exécution de la tâche commandée et de la qualité du résultat du processus de traduction, même lorsque certains aspects tels que la mise en page et le formatage sont confiés à d'autres acteurs (Vermeer 1989 b : 174). Au cours du processus de traduction, le traducteur agit d'abord en tant que récepteur de la consigne de traduction (les instructions du donneur d'ouvrage) et du texte source. Après s'être mis d'accord avec le donneur d'ouvrage quant aux conditions de travail, le traducteur produit un texte cible qui sera considéré comme fonctionnel dans la mesure où celui-ci correspondra aux exigences de la consigne de traduction (cf. Vermeer 1989 a : 64).

Selon Vermeer, le traducteur doit :

évaluer l'acceptabilité et la validité de la consigne de traduction en termes juridiques, économiques ou idéologiques,

vérifier s'il y a vraiment besoin de faire traduire ce texte,

déterminer les activités requises pour exécuter la consigne,

mettre en œuvre une action traductionnelle dont le résultat peut être un texte cible ou un bref résumé du texte source, ou même, dans des cas spéciaux, la recommandation au client de ne pas faire traduire le texte source parce qu'une traduction ne permettrait pas d'atteindre la finalité recherchée (voir Vermeer 1986 a : 276 ainsi que Holz-Mänttari 1984 : 109 *sqq.*).

### *Le rôle du rédacteur du texte source*

Le rédacteur du texte source aura produit le texte qui doit servir comme point de départ d'une action traductionnelle. La production du texte source pourra avoir été motivée par le besoin d'un texte dans un processus de traduction déterminé, aussi bien que par des facteurs n'ayant aucun lien avec l'acte traductionnel. Dans ce dernier cas, le rédacteur du texte source n'est pas un acteur immédiat de l'action traductionnelle.

Dans le domaine de la communication écrite, Nord ([1988] 1991 : 42 *sqq.*) fait une distinction entre l'émetteur du texte et le rédacteur. L'émetteur du texte (individu, groupe, institution) est celui qui utilise le texte afin de transmettre un

message donné ; en revanche, le rédacteur du texte est celui qui est responsable de tous les choix linguistiques ou stylistiques présents dans le texte qui expriment les intentions communicatives de l'émetteur. Bien qu'il arrive souvent qu'une même personne joue les deux rôles (comme pour les ouvrages littéraires, les manuels ou les commentaires journalistiques), cette distinction pourra s'avérer pertinente dans les cas où l'intention de l'émetteur n'est pas exprimée de manière adéquate dans le texte. On peut établir une comparaison entre le traducteur et le rédacteur d'un texte dans une culture cible qui exprime les intentions communicatives d'un émetteur d'une culture source.

### *Le rôle du récepteur du texte cible*

Le récepteur visé d'un texte cible est le destinataire de la traduction ; il joue donc un rôle déterminant dans la production du texte cible (voir Holz-Mänttari 1984 : 111). La définition du récepteur du texte cible devrait, par conséquent, faire partie intégrante de la consigne, comme nous allons l'expliquer.

Nous pouvons faire une distinction entre le destinataire et le récepteur. Le premier est le récepteur potentiel, du point de vue du rédacteur ; le récepteur est la personne, le groupe ou l'institution qui lit ou écoute le texte une fois produit.

Comme le soulignent Reiss et Vermeer (1984 : 101), toute information relative au destinataire du texte cible (son contexte socioculturel, ses attentes, sa sensibilité ou sa vision du monde) sera d'une importance fondamentale pour le traducteur, qui doit exiger du donneur d'ouvrage qu'il lui fournisse autant de précisions que possible (sur ce même point, voir Nord [1988] 1991 : 9).

### *Le rôle de l'utilisateur du texte cible*

Holz-Mänttari (1984 : 111) décrit l'utilisateur du texte cible (*Applikator*) comme celui qui en est le véritable usager, que ce soit comme matériel de formation, comme source d'information ou comme moyen publicitaire (sur ce même point, voir Vermeer, 1986 a : 278).

Il est important de noter que les différents rôles peuvent être joués par une seule personne, comme le démontrent les exemples suivants :

*Exemple* : un traducteur a traduit un roman écrit par un auteur étranger. Il demande à une maison d'édition d'inclure son texte dans la liste des publications futures. Dans ce cas, le traducteur est en même temps et à lui seul l'initiateur, le donneur d'ouvrage et le traducteur (exemple tiré de Vermeer 1986 a : 279).

*Exemple* : un professeur de médecine d'une université allemande doit présenter une communication lors d'une conférence internationale où la langue officielle est l'anglais. Le professeur rédige un brouillon de sa communication en allemand ; un traducteur le traduit en anglais ;

le professeur le lit à la conférence. Dans ce cas, le professeur est le rédacteur du texte source, l'initiateur et l'utilisateur du texte cible (exemple tiré de Nord [1988] 1991 : 6).

### **La traduction comme action communicative**

La communication au sens où nous l'entendons se fait au moyen de signes représentatifs d'un comportement, verbal ou non-verbal, associé à un concept ou à un sens par le rédacteur, le récepteur ou par tous les deux. Le sens associé au signe ne doit pas forcément être le même pour le rédacteur et pour le récepteur (voir Vermeer 1986 a : 102 *sqq.*). On peut attribuer à toute forme de comportement (même un sourire ou un silence bref) l'intention de l'émetteur de signifier X ; ce même comportement peut être interprété par le récepteur comme ayant le sens Y. Même les conditions fortuites d'une situation peuvent être interprétées comme un signe doté de sens, tout comme le signe qui doit transmettre un sens peut ne pas être perçu par le destinataire.

L'utilisation des signes est téléologique dans le sens où elle vise un but particulier. Pour que soit atteint le but recherché, il doit exister entre le rédacteur et le récepteur un certain consensus quant au sens du signe. Les signes sont de nature conventionnelle, pourtant ils sont spécifiques à une seule culture.

*Exemple* : les Allemands trouvent souvent surprenant que le mot grec pour « oui » soit *nai*, qui se prononce de la même manière que la forme courante *nee* (prononcé « né ») du mot allemand *nein* (non). Pour ne rien arranger, les Grecs semblent, par leur façon de hocher la tête, signaler l'affirmatif quand en fait ils disent « non ». Pourtant, si on examine de plus près ce signe, on constate que le hochement de tête des Grecs ne ressemble pas tout à fait à celui des Allemands. Pour exprimer l'accord, la tête d'un Allemand se penche vers le bas à partir d'une position centrale imaginaire, tandis que le hochement grec pour communiquer la réponse négative est signalé par un relèvement brusque de la tête. Cet exemple démontre que nous avons tous tendance à interpréter les signes selon nos propres normes de comportement.

Dans le contexte de la traduction, le traducteur produit des signes pour les destinataires. Pour être compris, le sens de chaque signe doit être connu. Si le traducteur utilise des signes tirés d'un répertoire de signes de la culture source qui pourraient prêter à une interprétation erronée dans la culture cible, il lui faudra indiquer cette utilisation dans la traduction (voir le chapitre 4 au sujet des stratégies de la traduction documentaire).

### **La traduction comme action interculturelle**

Ces exemples témoignent du fait que la traduction se réalise dans des situations réelles et faciles à cerner, dans lesquelles interviennent des représentants de cultures différentes. La langue fait partie intégrante de la

culture, surtout si cette culture est définie comme : « la totalité du savoir, des aptitudes et des perceptions » (Snell-Hornby 1988 : 40). Ce sens large du mot culture a été précisé par l'ethnologue américain Ward H. Goodenough :

À mon sens, la culture d'une société consiste en tout ce qu'il faut savoir ou croire afin d'agir de façon acceptable pour tous les membres de cette société et ce, quel que soit le rôle accepté par n'importe lequel d'entre eux. La culture étant ce que les gens doivent apprendre de différent de leur héritage biologique, elle doit être le produit final de l'apprentissage, c'est-à-dire le savoir, dans le sens le plus général, bien que relatif, du mot.

Selon cette définition, il nous faut remarquer que la culture n'est aucunement un phénomène matériel ; elle ne consiste pas en des objets, des personnes, des comportements ni des émotions. Elle réside plutôt dans l'organisation de ces choses. Ce sont les formes des choses que les gens ont en tête, leurs modèles pour la perception, la mise en relation et l'interprétation de ces choses (1964 : 36).

Cette définition a servi de point de départ général pour les approches fonctionnalistes de la traduction (Vermeer 1986 a : 178 ; Ammann 1989 c : 39 ; Nord 1993 : 22). Göhring (1978 : 10) a été le premier à l'introduire dans l'étude scientifique de la communication interculturelle et l'a quelque peu modifiée pour traiter des questions de traduction. Göhring souligne le fait que, dans les rencontres interculturelles, l'individu est libre de se conformer aux modèles de comportement acceptés dans l'autre culture ou bien d'assumer les conséquences d'un comportement qui va à l'encontre des attentes culturelles.

De ce point de vue, la culture est un système complexe qui peut être divisé en : paraculture (les normes, les règles et les conventions valables pour toute une société), diaculture (les normes, les règles et les conventions valables pour un groupe spécifique à l'intérieur de cette société, tels un club, une entreprise, une entité régionale) et enfin, idioculture (la culture d'un individu pris isolément, par contraste avec les autres individus) (Ammann 1989 c : 39 *sqq.*).

Il est cependant bien connu que les limites entre systèmes ou sous-systèmes culturels sont très difficiles à définir. On ne peut pas tout simplement associer une culture à une région linguistique. Prenons à titre d'exemple le comportement linguistique des Français et des Québécois, ou des Écossais et des Anglais, qui sera différent dans certaines situations et très semblable dans d'autres. Ou encore, les Hollandais et les Allemands originaires des régions frontalières parlent assurément une langue différente, mais partagent des systèmes de valeurs similaires. Dans les sociétés multiculturelles contemporaines, nous ne pouvons pas dire qu'une ville, ni même une rue, possède une seule culture homogène. En puisant dans les écrits de Michael Agar, anthropologue nord-américain qui a travaillé comme « expert interculturel » au Mexique, nous avons proposé une

approche plus souple (Nord 1993 : 20 *sqq.*). Après avoir fait un bilan critique des définitions traditionnelles de la culture en anthropologie (telles que celles présentées par Kroeber and Kluckhohn 1966 ou Hofstede 1980), qui voyaient dans la culture un objet d'étude aux limites précises et isolé dans l'espace, Agar nous propose une vision de la culture bien différente :

La culture est une chose créée par l'expert interculturel, une histoire qu'il ou elle raconte et qui souligne et explique les différences pouvant mener à des crises. La culture n'est pas une chose que l'on possède, mais bien quelque chose qui remplit les espaces entre les personnes. La culture n'est pas une description exhaustive de quoi que ce soit ; elle se concentre sur les différences, celles qui peuvent varier d'une tâche à une autre, d'un groupe à un autre (1992 : 11).

Afin de souligner l'interdépendance de la langue et de la culture, Agar parle d'une *languaculture* [en France, on parle de « langue-culture », terme fréquemment utilisé dans les écrits traductologiques depuis qu'il a été créé par Henri Meschonnic dans les années 1970] comme d'une entité autonome. Selon Agar, la limite de la culture est marquée par des « points riches » qui sont en fait des lieux de différences dans le comportement qui provoquent des conflits culturels ou des crises de la communication entre deux communautés en contact :

Quand on rencontre une nouvelle langue, certaines choses sont faciles à apprendre. On ne fait qu'ajouter de nouveaux signes lexicaux avec des formes syntaxiques, puis on continue à écouter et à parler. D'autres aspects peuvent poser d'autres difficultés, mais avec un peu d'effort il est possible de combler l'écart entre une langue et une autre. Il arrive pourtant que certains aspects soient plus frappants à cause de la difficulté, la complexité, l'incapacité de ceux-ci à s'adapter aux ressources dont on se sert pour donner un sens au monde. Ces aspects – qui vont des signes lexicaux aux actes langagiers jusqu'aux concepts fondamentaux du fonctionnement du monde – sont autant de *points riches* (Agar 1991 : 168).

Par conséquent, le traducteur doit toujours rester conscient des points riches pertinents pour une tâche traductionnelle donnée, entre les groupes ou sous-groupes de chaque côté de la barrière que dressent les deux *languages-cultures* en question.

### **La traduction comme action de transformation d'un texte**

Nous avons vu que la traduction est définie en tant qu'action traductionnelle basée sur un texte quelconque. Le fait de dire « un texte quelconque » est le signe d'une conception assez large, qui comprend des éléments tant verbaux que non-verbaux, des indices situationnels et des informations cachées ou

supposées connues. La proportion d'éléments verbaux par rapport aux non-verbaux dans une certaine situation est considérée comme un fait culturel. Ainsi, alors que les membres d'une culture peuvent avoir tendance à verbaliser une partie de texte (par exemple, en disant « Merci »), les membres d'une autre culture peuvent préférer utiliser le geste (comme le font les Hindous en rapprochant les deux paumes), ou bien n'exprimer aucun remerciement (sans pour cela se faire reprocher un manque de politesse).

Dans les approches fonctionnalistes de la traduction, le texte source joue un rôle complètement différent de celui que lui attribuent les théories linguistiques ou celles fondées sur l'équivalence. Ce rôle est correctement dépeint par l'idée du « détronement » (*Entthronung*) du texte source telle qu'elle est proposée par Vermeer. Le texte source ne constitue plus le critère le plus important dans la prise de décisions par le traducteur ; il n'est qu'une des sources d'informations dont se sert le traducteur.

Comme tout autre texte, le texte qui sert de point de départ à une action traductionnelle peut être considéré comme une « offre d'information » (Reiss et Vermeer 1984 : 72 *sqq.*).

Devant cette offre, les récepteurs (y compris le traducteur) choisissent les éléments qui leur semblent intéressants, utiles ou adéquats aux finalités voulues. Dans une situation de traduction, les éléments traductionnels sélectionnés sont alors transférés vers la culture cible sous la forme que le traducteur a jugée adéquate à la finalité voulue. Pour Vermeer, une traduction devient ainsi une nouvelle offre d'information dans la culture cible, à propos d'une certaine information offerte dans la culture et la langue sources (Reiss et Vermeer 1984 : 76).

Nous traiterons dans les chapitres qui suivent certains aspects spécifiques du rôle et de la portée des textes sources.